



## APPEL À CANDIDATURE

*L'enseignement catholique scolarise un élève sur deux dans l'enseignement obligatoire et un étudiant sur deux dans l'enseignement supérieur non-universitaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.*

*Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) fédère les écoles fondamentales, secondaires, les Hautes Écoles (HE) et les Écoles supérieures des Arts (ESA), les établissements de promotion sociale catholiques ainsi que les Centres PMS libres.*

*Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de soutien aux établissements d'enseignement secondaire et aux pouvoirs organisateurs, il recrute pour sa **Cellule de Soutien et d'Accompagnement***

*des*

### CONSEILLERS<sup>1</sup>

« référents culturels »

Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2021

---

<sup>1</sup> Le masculin est utilisé de façon épique dans le texte afin d'en améliorer la lisibilité

La Cellule de Soutien et d'Accompagnement recrute des conseillers appelés à remplir des missions dans le cadre des orientations du Pacte pour un enseignement d'excellence et plus particulièrement au travers de l'objectif spécifique "Intégrer la culture au parcours scolaire".

Cette politique d'accompagnement qui s'inscrit ici dans le cadre de la mise en œuvre du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) et de la politique de soutien et d'accompagnement définie par la FESeC est construite autour des axes d'intervention suivants :

- **l'accompagnement des équipes pédagogiques des écoles dans la mise en œuvre et le déroulement de projets culturels et artistiques avec une attention particulière ;**
  - à la modification de la posture de l'enseignant dans un contexte d'accès élargi à la culture et aux arts
  - à l'utilisation des activités culturelles et artistiques en soutien d'approches pédagogiques innovantes : différenciation, remédiation, autonomisation des élèves, ...
  - au développement des compétences du XXIème siècle des élèves : esprit critique, communication, collaboration, capacité à résoudre des problèmes, ...
  - à l'éducation aux médias et à la citoyenneté
- des missions en réponse aux demandes et besoins d'accompagnement exprimés par les établissements ;
- la participation à des groupes du réseau et en interréseaux qui contribuent à l'élaboration de documents, d'épreuves, d'outils à connotation pédagogique, de processus de sélection de supports culturels et artistiques ;
- la capacité à conseiller, accompagner et soutenir les équipes pédagogiques et les écoles, dans le déploiement d'une approche intégrée des activités culturelles et artistiques.

Inséré dans une équipe diocésaine dirigée par un conseiller relai (CR), il travaille prioritairement avec des équipes de professeurs. Il promeut les innovations pédagogiques en soutien à la motivation et à la réussite des élèves. Il collabore avec ses collègues à la prise en charge des missions d'accompagnement dans les écoles. Il contribue au développement professionnel des enseignants dans le cadre de projets spécifiques disciplinaires mais aussi interdisciplinaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions définies dans les plans de pilotage des établissements scolaires, le conseiller « référent culturel » apporte sa contribution spécifique et participe ainsi à l'amélioration du système éducatif telle qu'attendue dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Il apporte aussi son soutien à la qualité du travail collaboratif entre enseignants.

Dans une dynamique de travail collaboratif, il participe à des groupes de travail internes à la Cellule de soutien et d'accompagnement, mais aussi, le cas échéant, à des groupes de travail interréseaux. Il est amené à collaborer avec ses collègues conseillers « Soutien au pilotage », « Soutien aux pratiques pédagogiques », « Conseillers techno-pédagogiques » et de manière générale avec tout membre de la Cellule.

Le conseiller assume les missions pour lesquelles il est mandaté avec autonomie et responsabilité et il rend compte de son travail au travers de contacts réguliers tant avec le responsable de la coordination du chantier PECA qu'avec son CR et de rapports de missions. Son travail s'inscrit dans le cadre du « Guide pour un Agir compétent » et du « Guide professionnel de l'Accompagnement » de la CSA.

## LE CANDIDAT IDEAL FERA PREUVE

- d'une expérience effective dans le déploiement de projets à caractère culturel ou artistique dans le cadre de sa propre pratique professionnelle (démontrer la capacité à accompagner ou motiver d'autres collègues dans l'organisation et l'aboutissement de tels projets est un atout supplémentaire)
- d'une formation, de connaissances et expériences spécifiques à un ou plusieurs des champs suivants :
  - **Musées et arts visuels**
  - **Théâtre et arts vivants**
  - **Musique**
  - **Littérature**
  - **Autres matières culturelles** (*culture scientifique, patrimoine matériel et immatériel, aspects sociologiques/anthropologiques...*) ;
- de compétences relationnelles : écoute, empathie, travail en équipe, capacité à fédérer autour d'un projet, prise de parole en public;
- de capacités d'analyse systémique de situations pédagogiques au niveau d'une équipe, ou de manière transversale (remédiation, évaluation, EPC, aménagements raisonnables, différenciation...) dans un établissement scolaire.
- de compétences numériques pour soutenir des approches pédagogiques innovantes (utilisation des outils de communication numérique, capacités à scénariser à distance, à élaborer des dispositifs d'accompagnement à distance en utilisant des plateformes et des applications telles que Teams et Zoom) ;
- de capacités d'analyse systémique de situations pédagogiques au niveau d'une équipe, ou de manière transversale (remédiation, évaluation, EPC, aménagements raisonnables, différenciation) dans un établissement scolaire ;
- de compétences administratives (être ordonné, méthodique et rigoureux, maîtrise des outils bureautiques de base) ;
- d'une excellente communication écrite et orale ;
- d'une loyauté institutionnelle en étant porteur de la vision de la FESec.

## CONDITIONS A REMPLIR

- être membre à titre définitif du personnel de recrutement (enseignant) ou de sélection (chef d'atelier) d'un établissement de l'Enseignement libre catholique et obtenir l'accord de son P.O. pour bénéficier d'un congé pour mission<sup>2</sup>

ou

avoir une expérience professionnelle au sein d'un service pédagogique ou d'animation liés à un ou plusieurs opérateurs culturels.

- Disposer d'un véhicule et d'un permis de conduire ;

---

<sup>2</sup> À ce titre, il signera une convention de détachement avec le SeGEC.

## MODALITÉS DE DÉTACHEMENT

**La durée du mandat est de deux ans (échéance au 30 juin 2023). Une évaluation est prévue au terme de la 1<sup>ère</sup> année. Ce mandat est renouvelable. Il est exercé à temps plein.**

La disponibilité pour les écoles amènera le/la conseiller(ère) à pouvoir travailler après 16 h et occasionnellement en soirée ou en weekend lors d'évènements culturels exceptionnels. Son temps de travail est réparti en actions sur le terrain, en moments de préparation, de coordination et de formation.

Le conseiller reste dans la même situation barémique que s'il exerçait effectivement sa fonction dans son établissement.

Le conseiller est préférentiellement rattaché à une équipe diocésaine (Bruxelles, Liège, Tournai, Namur-Luxembourg) coordonnée par un CR (conseiller-relais). La fonction suppose néanmoins des déplacements ponctuels sur le territoire couvert par la Fédération Wallonie Bruxelles, ainsi que des interventions occasionnelles dans des établissements de l'enseignement fondamental en fonction des champs thématiques abordés.

La formation initiale obligatoire (90h) est organisée et par la FESEC et par l'IFC les deux premières années.

## DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une **note détaillée** de motivation, seront adressées par courriel **au plus tard le 18 juin**. Par note de motivation, nous entendons un écrit dans lequel le candidat, explicite non seulement les raisons de sa candidature, les qualités acquises qu'il peut mettre au service de l'accompagnement, mais également la manière dont il se projette dans la fonction de conseiller.

**Les dossiers de candidature sont à envoyer à Patrick LENAERTS, Secrétaire général adjoint de la FESeC par courrier électronique : [secretariatgeneral.fesec@segec.be](mailto:secretariatgeneral.fesec@segec.be)**

**Le nom du fichier sera libellé de la manière suivante : AA.MM.JJ.NOM.PRENOM.PECA**

***Une première sélection sera opérée parmi les candidats sur base de leur dossier de candidature. Les candidats retenus seront invités à présenter une épreuve écrite en ligne, le 25 juin en fin de journée. Les candidats retenus à l'issue de l'épreuve écrite seront invités à participer à un entretien de recrutement, durant la semaine du 28 juin.***

Pour tout complément d'information, merci de contacter :

Emmanuelle Detry , ([emmanuelle.detry@segec.be](mailto:emmanuelle.detry@segec.be))